



Marché de Noël

15•16•17
22•23•24
décembre



Patinoire
Du 22 déc. au 7 jan.



Animations
& Restauration

Parking Lamartine

Voir au dos



Plus de deux cents personnes ont participé à la **Marche Rose organisée à Saint-Claude** dans le cadre d'Octobre Rose, le samedi 7 octobre.



Les Haut-Jurassiens se sont à nouveau mobilisés lors d'une réunion publique pour la **sauvegarde de l'hôpital de Saint-Claude**, le mardi 10 octobre.



La Forestière au départ de Saint-Claude, le dimanche 17 septembre.



Les seniors lors de leur **voyage organisé à La Bréole**, début septembre.



Le bachelier sanclaudien, **Baptiste Prost**, a été récompensé par la Ville pour sa mention « *Très bien* » au baccalauréat 2017, le samedi 23 septembre.



Cérémonie de remise des prix du Concours des Maisons et Balcons/Fenêtres fleuris, le lundi 11 septembre.



La Ville de Saint-Claude a participé aux **Floralies de Bourg-en-Bresse** en septembre dernier avec un stand original et remarqué sur le thème de l'édition 2017 : « *Éclats d'eau* ».



Les **Sapeurs-pompiers de Saint-Claude** ont organisé leur **Journée Portes Ouvertes** le samedi 30 septembre.

3	Sommaire, Éditorial
4	Adoptez une bonne conduite en hiver
5	Recrutement et reprises d'entreprises
6	Actualités diverses
7	Libre expression
8	Animations de fin d'année, Agenda

Chers Sanclaudiens,

La fin de l'année approche et, à l'instant où j'écris ces lignes, aucune décision n'a encore été rendue concernant notre hôpital. Peut-être qu'au moment, où vous les lirez, des informations nouvelles seront parvenues.

Notre combat non seulement ne s'essouffle pas mais s'amplifie si l'on en juge par le succès de la réunion publique du 10 octobre dans une Salle des Fêtes archicomble, témoignant de la totale mobilisation des Hauts-Jurassiens dans cette bataille contre des menaces injustes et dangereuses.

Comble de l'ironie, j'étais invité deux jours plus tard à répondre à une invitation du Premier Ministre à participer localement à la Conférence Nationale des Territoires afin de bâtir un « *pacte de confiance pour associer en amont les collectivités locales à toute décision qui les concerne* » (ne riez pas). Cela consistait, entre autres, à engager une réflexion :

- sur les transports... au moment où l'on veut nous supprimer la voie ferrée Oyonnax/Saint-Claude sans concertation
- et sur l'accès aux soins... au moment où l'on s'apprête à démanteler le Centre Hospitalier en restant sourds à nos arguments.

Le thème majeur du débat concernait la « *fracture entre les territoires* » alors que l'État est le premier artisan de la destruction de notre territoire Haut-Jurassien. Vous ne serez pas surpris si j'ai décidé de ne pas me rendre à cette invitation.

* * *

Enfin, car il nous faut bien aussi parfois des nouvelles rassurantes, les personnes âgées qui se font livrer des repas à domicile par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Saint-Claude continueront à être servies après le 1^{er} janvier. En effet, la Direction de l'hôpital qui fabrique les repas nous avait annoncé de manière particulièrement brutale le 23 juin que, dès le 30, l'hôpital ne serait plus en mesure de fournir les clients « *extérieurs* ». Cela s'expliquait par la vétusté de cuisines ne répondant pas aux normes. Or, la Ville doit passer par un appel d'offres pour trouver un fournisseur et le délai de résiliation du contrat était de trois mois. Une consultation fut aussitôt lancée avec... zéro réponse en retour. L'hôpital va finalement pouvoir poursuivre la fourniture des repas jusqu'à la fin de l'année. Quid de la suite ? Un nouveau fournisseur a été trouvé et une convention sera prochainement passée avec lui. Il s'agit, en l'occurrence de la Cuisine centrale de Lons-le-Saunier. Cela permettra d'assurer sans interruption la poursuite du service de portage de repas à domicile (90 repas par jour en moyenne).

Nos anciens pourront ainsi continuer à bénéficier de cette prestation indispensable pour la plupart d'entre eux.

Jean-Louis MILLET



Saint-Claude Mag
N°64 - Nov.-Déc. 2017
Hôtel de Ville - BP 123
39206 Saint-Claude Cedex
Tél. 03 84 41 42 43

www.saint-claude.fr

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr

Photo de couverture : Animations de fin d'année
Photos : Ville de Saint-Claude - DR

Impression : Estimprim

Tirage 6 000 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier certifié PEFC, imprimerie labellisée Imprim'Vert



Adoptez une bonne conduite **en** hiver

Elle fait le bonheur des enfants et des adeptes des sports de glisse mais pas celui des automobilistes ; la neige impose également aux Services Techniques municipaux une organisation toute particulière.

En effet, à Saint-Claude, les agents municipaux interviennent sur 90 km de voirie, dont les communes rattachées.

Afin de faciliter le travail des agents et le passage des engins, voici quelques règles de savoir-vivre pour garantir le déneigement de la ville :

■ **Faites preuve de civisme et de bon sens**

■ **Faites attention au stationnement de vos véhicules ;** les habitants sont ainsi invités à stationner leurs véhicules de manière à dégager au maximum les voies de circulation particulièrement dans les zones d'habitat dense et en centre-ville (ils ne doivent dépasser ni sur la route, ni sur les trottoirs)

■ **Chaque propriétaire est responsable de son pas-de-porte sur la longueur du bâtiment ;** chacun est alors en charge du nettoyage du trottoir qui borde son immeuble ou son entreprise. La neige doit être déposée en bord de chaussée sans être épandue sur les voies de circulation.



En voiture, quelques conseils de prudence :

■ Avant toute chose, **s'informer** est la première des précautions pour anticiper les risques liés à la conduite hivernale. Si les conditions météorologiques risquent d'impacter fortement la circulation, n'hésitez pas à différer vos déplacements.

■ Soyez particulièrement **attentif à votre visibilité** (pare-brise dégivré, ventilation pour éviter la buée...) et **prudent vis-à-vis des usagers vulnérables** (deux-roues, piétons...).

■ Rappelons enfin que vos véhicules doivent être **équipés de pneus spéciaux hiver** et qu'il est indispensable d'**adapter votre vitesse** aux conditions de circulation.



**Conduite sur routes fortement enneigées :
pensez à vos chaînes à neige !**



RAPPEL : Le dépassement d'un engin de service hivernal en action est strictement interdit à tout véhicule motorisé.

La Maison de la Petite Enfance recrute deux éducateurs de jeunes enfants chargés de l'encadrement de deux groupes d'enfants

La Maison de la Petite Enfance de Saint-Claude accueille 68 enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Pour garantir une qualité d'accueil et d'accompagnement de l'enfant et sa famille, la structure est organisée en 4 groupes d'âge avec une équipe de professionnelles diplômées.



Qu'est-ce qu'un éducateur de jeunes enfants ?

L'éducateur(trice) de jeunes enfants (EJE) est un « travailleur » social qualifié, chargé de l'éducation des enfants de 0 à 7 ans. Il/elle exerce à la fois une action sociale, éducative, préventive et de formation. Dans tous les lieux d'accueil du jeune enfant, cette action prend en compte les réalités sociales qui constituent son environnement et implique un travail d'équipe.

► La formation

Le Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants (DEEJE) est requis pour exercer ce métier.

La formation d'EJE dure 3 ans. Vous suivrez alors 1 500 heures de cours théoriques.

Le diplôme est accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE EJE).

Si vous avez déjà un diplôme dans le social, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'école, vous pourrez peut-être bénéficier d'une dispense de certains cours théoriques.

Il est nécessaire d'être titulaire du Baccalauréat ou d'un équivalent pour se présenter au concours d'entrée EJE.

Deux bonnes nouvelles pour notre économie

L'entreprise **SICOMÉTAL**, dont la notoriété dans la fabrication des lames et étraves de chasse-neige et de fraises à neige en a fait l'une des fiertés de l'industrie jurassienne, vient d'être reprise par la société **EUROPE SERVICE**. Cette société familiale, basée à Aurillac, dirigée par Monsieur Guy Lafon et son fils Aurélien est spécialisée dans le même corps de métier et pionnière en sa spécialité.

Au moment, où l'inquiétude était à son comble concernant la survie de **SICOMÉTAL**, cette reprise va permettre à la « **SICO** » de redémarrer en conservant et développant son savoir-faire et en sauvant une bonne partie des emplois.

Bonne chance aux repreneurs et bonne santé à **SICOMÉTAL** retrouvée.

Le restaurant **Le Lacuzon** tenu depuis 25 ans par Patrick Comoy et son épouse Anne-Marie change de propriétaire en la personne d'un jeune couple M. et Mme Verloes Ludovic et Cyrielle.

Si c'est un regret de voir partir M. et Mme Comoy qui ont mérité une retraite longue et heureuse après tant d'années au service de leurs clients, c'est une satisfaction de voir leur investissement poursuivi par ce jeune couple jurassien auquel nous souhaitons pleine réussite.



Travaux à la Patience

Les travaux prévus consistent à refaire le tronçon de Saint-Blaise au rond-point situé près de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) du Jura, avec :

- le remplacement d'une canalisation d'eau potable de Saint-Blaise à l'avenue de la Libération,
- la création d'une voie verte (vélos/piétons) de Saint-Blaise au rond-point situé près de la CAF du Jura,
- le réaménagement de la chaussée sur le même secteur en y ajoutant un trottoir côté rivière de Saint-Blaise à la Croix du Bar.

Ont été réalisés cet automne, le renouvellement de la canalisation d'eau potable de l'avenue de la Libération jusqu'à l'entrée du quartier Saint-Blaise, ainsi que l'élargissement de la chaussée entre Saint-Blaise et la Croix du Bar pour faire la place à la voie verte.

Ces travaux importants auraient pu être

terminés en septembre mais c'était sans compter sur le passage du Tour de France le 8 juillet dernier sur l'itinéraire duquel aucun chantier ne devait être en cours. Cela nous a contraints à ne commencer les travaux que fin août avec impossibilité de les terminer cette année. Ils reprendront donc au printemps 2018 avec :

- la poursuite du renouvellement de la conduite d'eau potable sur le quartier Saint-Blaise avec reprise des branchements,
- le remplacement d'un câble EDF de Saint-Blaise à Étables,
- l'aménagement de la voie verte, de la chaussée et du trottoir.

Au printemps 2018, à la reprise du chantier route de Lyon, il faudra donc à nouveau faire preuve de... Patience.



Caméras de vidéo-protection

Les 47 caméras haute performance implantées sur 33 sites fonctionnent désormais et vont assurer la tranquillité dans la ville. Elles étaient particulièrement attendues par les services de Gendarmerie pour lesquels cet outil sera d'une aide considérable à la résolution des enquêtes.

Le coût global est de 463 921 € financés avec une aide de l'État de 154 376 € accordés par le FIPD (Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance), laissant à la charge de la Ville la somme de 309 545 €.

Rénovation des tribunes de Serger

Le déboisement des talus en dessous de Serger a eu pour conséquence de dégager la vue sur l'arrière des tribunes du stade et dévoiler un bâtiment peu esthétique et aux finitions laissant à désirer.

Depuis leur construction dans les années 50, les tribunes du Stade de Serger n'avaient jamais été complètement terminées. Refaire les parties arrière et latérales s'imposait donc pour ne pas avoir une verrue dans le paysage. C'est désormais chose faite avec un choix de teinte s'intégrant dans l'environnement. La façade arrière a été réalisée en béton projeté et les portes remplacées.

Le coût du chantier s'est élevé à 62 975.52 € TTC.



Libre expression des élus

Majorité

Piscine et Chambre Régionale des Comptes

Lors de la séance du 27 septembre du Conseil communautaire de Haut-Jura Saint-Claude était présenté le Rapport de la Chambre Régionale des Comptes portant sur les années 2011 et suivantes. Celui-ci (pages 47 et 48) précise que « *la situation financière de la Communauté de communes déjà délicate, se dégrade fortement. En 2016, l'endettement atteint des niveaux préoccupants, la capacité d'autofinancement ne permet plus de rembourser l'annuité de la dette... la Chambre encourage la Communauté de communes à rechercher les moyens d'une*

diminution nettement plus sensible de ses charges de fonctionnement. Par ailleurs, la Chambre estime que la Communauté de communes ne saurait engager à court et moyen terme de nouveaux investissements d'envergure. Elle recommande à la Communauté de communes de marquer une pause dans son programme d'investissement pour privilégier son désendettement. »

Quelques minutes plus tard, le Conseil communautaire validait le plan de financement d'une piscine couverte ou pour le moins de la couverture de la piscine actuelle du Martinet. Le coût de l'investissement s'élève à

6 123 000 € HT soit 7 347 600 € TTC. Des subventions à hauteur de 70 % seront demandées, soit, si tout est accordé, un reste à payer de 1 836 900 € HT soit 2 204 280 € TTC. À cela, il faudra ajouter des coûts de fonctionnement conséquents.

Alors de deux choses l'une :

- ou bien ce projet de piscine qui est nécessaire et très attendu... tombe à l'eau pour plusieurs années.

- ou bien il se réalise avec une incidence lourde sur les finances et une explosion des impôts à partir de 2020.

C'est un choix délicat qui attend les élus.

Groupe majoritaire

Opposition

Retrouvez l'actualité du groupe d'union de la gauche sur :

<https://saint-claude.info>

Marché de Noël et patinoire – Parking Lamartine

Depuis deux ans la Ville de Saint-Claude s'efforce de développer et d'enrichir son marché de Noël. Cette année, pour des raisons de sécurité liées à l'état d'urgence, le marché de Noël et la patinoire seront installés sur le parking Lamartine (derrière l'Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude).



MARCHÉ DE NOËL

- * Week-end n°1 : vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 décembre
- * Week-end n°2 : Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 décembre

Horaires :

- Vendredi de 14h à 20h
- Samedi et dimanche de 10h à 20h

Vendredi 15 : inauguration à 18h, déclenchement des illuminations du marché de Noël et animations

Samedi 16 et dimanche 17 : animations

PATINOIRE

- * Du vendredi 22 décembre au dimanche 7 janvier

Tarifs et horaires consultables prochainement sur www.saint-claude.fr

Vendredi 22 : inauguration de la patinoire à 18h avec vin chaud offert par la Municipalité (1h de patinage gratuite de 18h à 19h)

Vente de petite restauration sur place par les commerçants partenaires. En partenariat avec les associations volontaires de Saint-Claude.

Renseignements :
Service Événementiel
Tél. 03 84 41 42 62

Agenda

EXPOSITIONS

Du 4 novembre au 2 décembre

Exposition de Michel Colombin

Peinture, encre de chine

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme

Entrée libre et gratuite

Renseignements : Service Événementiel

Tél. 03 84 41 42 62



Du 9 décembre au 27 janvier

Exposition de Nicolas Gascard

Photographie

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme

Entrée libre et gratuite

Renseignements : Service Événementiel

Tél. 03 84 41 42 62



© Nicolas Gascard

SPECTACLES / CONCERTS

Vendredi 10 novembre

Manger – Cie Zygomatic

Théâtre

À 20h30, à la Maison du peuple



Vendredi 17 novembre

Arcadian

Concert

À 21h, au Palais des Sports

Billetterie sur place au Service Événementiel (1^{er} étage de l'Hôtel de Ville) ou en ligne sur :

www.saint-claude.fr

Tarif plein : 30 €

Tarif réduit : 27 €

Tarif « place visibilité réduite » : 25 € (sous réserve de mise en vente de ces places)



Samedi 18 novembre

Voodoo + Nicolas Stephan Unklar

Concert

À 21h, à la Maison du peuple

Samedi 2 décembre

San Salvador + Lucas Hercberg

Concert

À 21h, à la Maison du peuple

Vendredi 8 décembre

« 1^{ère} consultation » – Issa Doumbia

Spectacle humoristique

À 21h, au Palais des Sports

Billetterie à partir du mercredi 8 novembre sur place au Service Événementiel (1^{er} étage de l'Hôtel de Ville) ou en ligne sur :

www.saint-claude.fr

Tarif plein : 30 €

Tarif réduit : 27 €

Tarif « place visibilité réduite » :

25 € (sous réserve de mise en vente de ces places)



Samedi 16 décembre

Daniel Zimmerman Quartet + Pulcinella

Concert

À 21h, à la Maison du peuple

Judi 18 janvier

« Peau de vache » – Chantal Ladesou

Théâtre

À 21h, au Palais des Sports

Billetterie à partir du mardi 12

décembre sur place au Service Événementiel (1^{er} étage de l'Hôtel de Ville) ou en ligne sur :

www.saint-claude.fr

Tarif plein : 30 €

Tarif réduit : 27 €

Tarif « place visibilité réduite » :

25 € (sous réserve de mise en vente de ces places)



© Pascal ITO

Vendredi 2 février

Doolin'

Concert

1^{ère} partie : Macadam Bazar

À 20h30, à la Salle des Fêtes

Buvette sur place

Billetterie à partir du mardi 2 janvier sur place au Service Événementiel (1^{er} étage de l'Hôtel de Ville) ou en ligne sur : www.saint-claude.fr

Tarif plein : 20 €

Tarif réduit : 17 €



© Bernard Benant

CONFÉRENCE

Mardi 5 décembre

« L'industrie diamantaire à Saint-Claude (1914-années 2000) : grandeur et déclin »

par Roger Bergeret et Lysanne Cordier

À 18h15, au Café de la Maison du peuple

Organisée par les Amis du Vieux Saint-Claude

En collaboration avec les Archives municipales de Saint-Claude et La fraternelle

www.vieux-saint-claude.net